

Ndlr de Next-up : (Précédente news du 21 décembre 2007)

Le Conseil Municipal et les habitants de Toulouse, ville à la pointe des technologies, prennent consciences de la dangerosité de la multiplication des sources d'immixtion d'irradiation par les champs électromagnétiques. **La nouvelle politique est d'éloigner les habitations des sites d'émissions CEM afin de rééquilibrer les taux d'irradiation en CEM sur la ville.** [ [CM Délibération du 21 12 2008](#) ].

**Environnement.** Le Capitole suspend la construction d'une antenne-relais dans le cimetière de Salonique et lance une nouvelle étude.

## Dossier des ondes électromagnétiques : on efface tout et on recommence

Avec le coup d'arrêt porté à la construction de l'antenne relais du cimetière de Salonique **voté lors du dernier conseil municipal, le Capitole a choisi de reprendre la main sur le dossier de la télédiffusion qui lui échappe depuis des années.** Dans la foulée, l'équipe Cohen a décidé de faire appel du récent jugement du tribunal administratif qui autorise Télédiffusion de France à émettre depuis le pylône de Bonhoure au-delà de la fin de son contrat d'occupation de la colline le 31 décembre 2009.

### DES DIZAINES D'ANTENNES

C'est donc désormais la prudence qui guide le choix des élus dans le délicat dossier de la diffusion des ondes électromagnétiques sur Toulouse en général, et sur le secteur de la colline de Bonhoure en particulier. Une colline où les riverains dénoncent depuis des années les nuisances occasionnées par la présence de dizaines d'antennes FM et de télévision 24 heures/24 au-dessus de leurs têtes. **Pour réduire la dose d'ondes déversées chaque jour sur Bon-**



**Le pylône de Bonhoure n'a pas fini de faire parler de lui.** Photo archives DDM, Thierry Bordas

**houre,** l'ancienne équipe municipale a laissé à ses successeurs un dossier quasiment instruit qui prévoyait de déléster une partie des émissions vers un

deuxième émetteur qui devait être construit quelques centaines de mètres plus bas entre les deux cimetières de Terre-Cabade et de Salonique.

### TDF: « NOUS ALLONS FAIRE VALOIR LE DROIT »

« Nous avons hérité d'un dossier bouclé. Il ne restait plus qu'à ouvrir les enveloppes des candidats et à donner une réponse. Mais nous avons considéré que l'étude préalable était très orientée en faveur de l'occupation du domaine public à Salonique », précise Régine Lange, l'adjointe responsable du développement durable. Compte tenu de la sensibilité du dossier, le Capitole a donc lancé une nouvelle étude « pour s'assurer que toutes les solutions techniques ont été envisagées. » La construction du relais de Salonique « fera peut-être partie des solutions possibles. Mais nous voulons vraiment que ce dossier soit repris depuis le début », précise l'élue.

**Le 2 juillet, Éric Famy sera reçu à la mairie pour évoquer la possibilité d'émettre depuis l'extérieur de la ville.** Mais, prévient le directeur de TDF Sud: « Moyennant certaines conditions, nous avons la possibilité de conserver notre bail sur Bonhoure pour les années à venir, nous allons faire valoir le droit. »

**B. dv.**

Aller à l'essentiel dans un débat de plus en plus inaudible,

Pétition Internationale BioInitiative EEA



Protégez la santé humaine contre les rayonnements électromagnétiques



[- BioInitiative explications 0,6 V/m : cliquer -](#)